

**«Etude pour un audit de la Ville»**

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Lors des débats relatifs au budget 2018, j'étais intervenu, au nom du PLR, pour, entre autres, souligner la passivité de l'exécutif à changer la façon de gérer la Ville en profondeur.

Nyon ne cesse de grandir et l'on peut s'en réjouir.

Cette croissance a des incidences sur les demandes qui arrivent à notre conseil : elles se multiplient, car il s'agit de répondre aux besoins des citoyens et aux demandes subséquentes des services de la Ville.

En ce qui concerne ces derniers (les services) a-t-on pris la peine de veiller à ce que les réponses aux demandes se fassent de façon transversale et coordonnée entre eux ? il ne semble pas.

Et de constater un renforcement de la verticalisation des tâches au sein de chacun d'entre eux.

Ce manque de transversalité des réponses aux demandes et donc d'attribution des ressources est souligné dans le dernier rapport de la COFIN. Ceci entraîne une duplication des tâches, un manque de communication et des demandes non coordonnées.

Au vu de ce qui précède, j'invite la Municipalité, par le présent postulat à entreprendre une étude (par exemple par un audit externe) des services comprenant, entre autres la gestion interservices et la conduite du suivi des enveloppes budgétaires.

Cette démarche doit également permettre à la ville de Nyon de poursuivre sa croissance de façon optimale, harmonieuse en respectant les conditions de travail des collaborateurs de la ville.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, je vous remercie par avance de soutenir ce postulat et de le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.

Yves Gauthier-Jaques  
PLR Nyon